

Description technique

22/11/16

DESCRIPTION TECHNIQUE	
Produit	Eau d'érable pure obtenue lors de l'écoulement naturel de la sève des érables au printemps. Stérilisée par traitement thermique.
Avantages	Produit 100% naturel et authentique, provenant d'érablières 100% canadiennes. Aucun agent de conservation ajouté ni aucun autre ajout ou retrait.
Environnement	Produit écologique et de source renouvelable. L'industrie de l'érable permet de protéger les forêts québécoises.
Certifications	<p>Certifiée NAPSI (Naturelle, Authentique, Pure, Stérile et Intégrale). Eau d'érable pure.</p> <p>Le logotype NAPSI est enregistré comme marque de certification au Canada, au Royaume-Uni, au Japon, et aux États-Unis. Il fait l'objet de demande d'enregistrement comme marque de certification en France.</p> <p>Ce logo ne peut être employé que par les entreprises qui signent une convention de licence selon les termes déterminés par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, et sous condition que la norme liée à la marque de certification et les normes graphiques soient respectées.</p>
Origine	Québec, Canada.
Déclaration dans la liste d'ingrédients	Eau d'érable ou sève d'érable.
Codes de production	Fournis par le transformateur.
OGM	Absence.
Pesticides	Aucun résidu de pesticides. La production acéricole ne requiert aucune utilisation de produits tels que des antibiotiques, antiparasites, pesticides, herbicides, facteurs de croissance ou autres. Par conséquent, le risque de retrouver des résidus de ces substances est pratiquement nul, selon les recommandations en vigueur au Québec.
Allergènes	Aucun ajout à l'érablière.



COMPOSITION	
Ingrédients	Eau d'érable (ou sève d'érable).
Brix	1,7 à 3,0 °Brix
pH	6,60 à 7,50

SPÉCIFICATIONS	
Propriétés organoleptiques	Apparence limpide et translucide, telle l'eau pure, parfois de couleur très légèrement ambrée. Son goût est légèrement sucré et présente une saveur subtile d'érable. Elle est exempte de saveur ou d'odeur étrangère. Une sédimentation des composés naturels de l'érable peut être présente.
Pouvoir sucrant	0,04 (sucrose = 1) 0,06 (glucose = 1)

Analyses

ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES DÉTAILLÉES

	Médiane	Nombre d'échantillons	Minimum	Maximum	Méthode
Solides totaux (%)	2,56	18	1,70	2,97	AOAC, 100 °C
Activité de l'eau	0,98	15	0,98	0,99	AW-mètre
Équivalent dextrose	SLQ*	6	SLQ*	SLQ*	Titrimétrie
Sucre inverti (%)	SLQ*		SLQ*	SLQ*	Calculs
Transmittance à 560 nm (%)	98,6	6	97,4	99,7	Spectrophotomètre
Densité (g/ml)					Densimètre
	20-21 °C	6	1,005	1,01	
	4 °C	6	1,01	1,01	
Viscosité (cp)					Viscosimètre, Brookfield
	20-21 °C	6	0,78	0,81	SC4-18, 100 rpm
	4 °C	6	0,81	0,84	SC4-18, 100 rpm

ANALYSES MICROBIOLOGIQUES APRÈS 1 AN STÉRILITÉ COMMERCIALE

MICROBIOLOGIE	Résultat	Méthode
Levures (UFC/ml)	< 1	MFHPB-22
Moisissures (UFC/ml)	< 1	MFHPB-22
Bactéries aérobies sporulées (UFC/ml)	< 1	MFLP-44
Bactéries mésophiles aérobies (UFC/ml)	< 1	MFHPB-18
Bactéries anaérobies sporulées (UFC/ml)	< 1	MFLP-44
Bactéries mésophiles anaérobies (UFC/ml)	< 1	MFHPB-18
Pseudomonas aeruginosa (UFC/ml)	< 1	ILMA-017
Bacillus cereus (UFC/ml)	< 2,5	MFLP-42
Clostridium spp (UFC/ml)	Non détecté	MFHPB-23

ANALYSE DES ÉLÉMENTS TRACES MÉTALLIQUES

ÉLÉMENT MÉTALLIQUE	Nombre d'échantillons	Résultat	Méthode
Arsenic (mg/100g)	3	<0,002 mg (<SLQ*)	ICP-MS
Plomb (mg/100g)	3	<0,00017 mg (<SLQ*)	ICP-MS
Étain (mg/100g)	3	<0,005 mg (<SLQ*)	ICP-MS

* SLQ = Sous la limite de quantification

Valeurs nutritives

ÉLÉMENTS NUTRITIFS	Valeurs typiques pour 100 ml (100 g)				
	Médiane	Nombre d'observations	Minimum	Maximum	Méthode
GLUCIDES					
Sucrose (mg)	2273,59	437	658,89	3361,94	HPLC-RI
Glucose (mg)	5,25	439	SLQ*	73,57	HPLC-RI
Fructose (mg)	4,45	439	SLQ*	49,92	HPLC-RI
Sucres complexes (mg)	45,28	439	SLQ*	142,43	HPLC-RI
Glucides totaux	2,32 g				

MINÉRAUX	Valeurs typiques pour 100 ml (100 g)				
	Médiane	Nombre d'observations	Minimum	Maximum	Méthode
Aluminium (mg)	1,12	421	SLQ*	3,82	ICP-MS
Calcium (mg)	4,10	421	SLQ*	22,28	ICP-MS
Cuivre (mg)	0,07	421	SLQ*	5,10	ICP-MS
Fer (mg)	0,20	421	SLQ*	3,33	ICP-MS
Magnésium (mg)	0,70	421	0,10	5,23	ICP-MS
Manganèse (mg)	0,19	421	SLQ*	2,16	ICP-MS
Potassium (mg)	5,25	421	0,41	28,46	ICP-MS
Sodium (mg)	3,54	421	0,21	17,30	ICP-MS
Zinc (mg)	0,09	420	SLQ*	1,69	ICP-MS
Minéraux totaux	15,26 mg				

VITAMINES	Non détectées				HPLC-DAD
-----------	---------------	--	--	--	----------

ACIDES AMINÉS	Valeurs typiques pour 100 ml (100 g)				
	Médiane	Nombre d'observations	Minimum	Maximum	Méthode
Arginine + Thréonine (mg)	0,83	331	0,04	5,25	HPLC-FL
Leucine (mg)	0,005	330	SLQ*	2,57	HPLC-FL
Proline (mg)	0,59	331	SLQ*	4,42	HPLC-FL
Histidine (mg)	0,02	324	SLQ*	0,10	HPLC-FL
Acides aminés totaux	1,44 mg				

* SLQ = Sous la limite de quantification

Valeurs nutritives (suite)

ÉLÉMENTS NUTRITIFS	Valeurs typiques pour 100 ml (100 g)				
	Médiane	Nombre d'observations	Minimum	Maximum	Méthode
ACIDES ORGANIQUES					
Malique (mg)	24,08	400	1,04	44,53	HPLC-UV
Citrique (mg)	1,80	128	1,18	3,67	HPLC-UV
Fumarique (mg)	0,20	400	0,06	1,12	HPLC-UV
Acétique (mg)	0,91	400	SLQ*	2,17	HPLC-UV
Lactique (mg)	0,40	400	SLQ*	1,20	HPLC-UV
Gluconique (mg)	1,03	313	SLQ*	9,40	HPLC-UV
Pyruvique (mg)	0,29	400	0,009	3,16	HPLC-UV
Succinique (mg)	0,93	400	SLQ*	2,64	HPLC-UV
Acides organiques totaux	29,65 mg				

ANTIOXYDANT	Médiane	Nombre d'observations	Minimum	Maximum	Méthode
Pouvoir antioxydant	12 µ mol TE	3	5,4	15,6	ORAC

POLYPHÉNOLS	Médiane	Nombre d'observations	Minimum	Maximum	Méthode
Plus de 25 composés phénoliques	0,90 mg	332	0,42	2,79	UFLC-MS/MS

PHYTOHORMONES	Médiane	Nombre d'observations	Minimum	Maximum	Méthode
Acide abscissique ABA (µg)	0,30	87	0,11	1,28	UPLC/ESI-MS/MS
Acide phaséique PA (µg)	2,67	87	1,05	10,09	UPLC/ESI-MS/MS
Métabolites ABA (µg)	1,37	87	0,37	5,43	UPLC/ESI-MS/MS
Phytohormones totales	4,34 µg				

VALEUR ÉNERGÉTIQUE	Médiane	Nombre d'observations	Minimum	Maximum	Méthode
	8,4 kcal				calculs

* SLQ = Sous la limite de quantification

Tableau de valeur nutritive (générique)

CANADA

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le tableau de valeur nutritive peut changer selon l'utilisation :

- Industriel: Tableau de valeur nutritive pour 100 ml

Le format doit être confirmé pour votre emballage. Consultez un spécialiste.

Ce tableau est présenté à titre indicatif seulement.

Les valeurs présentées dans le tableau de valeur nutritive correspondent à des valeurs minimales (sauf pour le sel). Cette approche a été choisie afin de pallier aux variations naturelles des composés de l'eau d'érable, des variations attribuables à son traitement et aux méthodes de laboratoire (réc : Trousse de l'étiquetage nutritionnel, « Déclaration de la valeur nutritive, section 1.1.3, p. 187). De plus, cette approche permet de respecter les normes de l'ACIA relative aux critères d'acceptation de la conformité d'un lot (<http://www.inspection.gc.ca/aliments/etiquetage/l-etiquetage-des-aliments-pour-l-industrie/etiquetage-nutritionnel/renseignements-additionnels/test-de-conformite/fra/1409949165321/1409949250097?chap=2#s1c2>)

Par conséquent, les données nutritionnelles d'un produit en particulier peuvent être plus élevées.

EAU D'ÉRABLE 100 ML

Nutrition Facts Valeur nutritive

Per 100 g (100 ml) / par 100 g (100 ml)

Amount Teneur	% Daily Value % valeur quotidienne
Calories / Calories 10	
Fat / Lipides 0 g	0 %
Saturated / saturés 0 g	0 %
+ Trans / trans 0 g	
Cholesterol / Cholestérol 0 mg	
Sodium / Sodium 15 mg	1 %
Carbohydrate / Glucides 2 g	1 %
Fibre / Fibres 0 g	0 %
Sugars / Sucres 2 g	
Protein / Protéines 0 g	
Vitamin A / Vitamine A	0 %
Vitamin C / Vitamine C	0 %
Calcium / Calcium	0 %
Iron / Fer	0 %

Allégations potentielles au Canada pour l'eau d'érable pure

ALLÉGATIONS RELATIVES À LA VALEUR NUTRITIVE

A. VITAMINES ET MINÉRAUX

Aucune allégation permise.

B. ÉNERGIE

Aucune allégation permise.

C. POLYPHÉNOLS

Seules les mentions quantitatives sont permises (telles que dans le tableau ci-dessous), mais seulement en dehors du tableau de valeur nutritive.

Notez qu'il n'est pas permis d'utiliser des mots comme : « contient ».

Formats de vente	Allégations/Mentions quantitatives
100 ml	0,90 mg de polyphénols par portion de 100 ml

Allégations potentielles au Canada pour l'eau d'érable pure (suite)

ALLÉGATIONS SUR LA COMPOSITION, LA QUALITÉ, LA QUANTITÉ ET L'ORIGINE

Sans sucre ajouté	Oui, seulement si ajout mention générale	Il ne faut pas laisser supposer que d'autres eaux d'érable peuvent contenir des sucres ajoutés. L'allégation doit être accompagnée d'une mention stipulant que la qualité attribuée n'est pas propre à l'aliment en question, mais qu'elle s'applique à tous les aliments de la même catégorie. <u>Mention générale:</u> Ex.: « Les produits de l'érable ne contiennent pas de sucres ajoutés » ou « Sans sucres ajoutés, comme tous les produits de l'érable »...
100 % pure et naturelle*	Oui	
Sucrée naturellement	Oui	
100 % pure	Oui	
Sans agent de conservation / Sans additif / Sans paraben	Oui, seulement si ajout mention générale	Il ne faut pas laisser supposer que d'autres eaux d'érable peuvent contenir des agents de conservation, des additifs ou toute autre substance ajoutée. L'allégation doit être accompagnée d'une mention stipulant que la qualité attribuée n'est pas propre à l'aliment en question, mais qu'elle s'applique à tous les aliments de la même catégorie. <u>Mentions générales:</u> Ex.: « Les produits de l'érable ne contiennent pas d'agent de conservation » ou « Sans agent de conservation, comme tous les produits de l'érable »... Et « Les produits de l'érable ne contiennent pas d'additif » ou « Sans additif, comme tous les produits de l'érable »... Et « Les produits de l'érable ne contiennent pas de paraben » ou « Sans paraben, comme tous les produits de l'érable »...
Sans arômes ajoutés	Oui, seulement si ajout mention générale	Il ne faut pas laisser supposer que d'autres eaux d'érable peuvent contenir des agents de conservation, des additifs ou toute autre substance ajoutée. L'allégation doit être accompagnée d'une mention stipulant que la qualité attribuée n'est pas propre à l'aliment en question, mais qu'elle s'applique à tous les aliments de la même catégorie. <u>Mention générale:</u> Ex.: « Les produits de l'érable ne contiennent pas d'arômes ajoutés » ou « Sans arômes ajoutés, comme tous les produits de l'érable »...
Goût d'érable léger	Oui	
Hydratez-vous naturellement	Oui	
Rafraîchissant	Oui	
Désaltérant	Oui	
Biologique	À valider	L'allégation est envisageable si la norme est respectée. Contactez les organismes responsables de cette accréditation.
Halal / kasher	À valider	L'allégation est envisageable si les normes sont respectées. Contactez les organismes responsables de ces accréditations.

* Notes relatives à l'utilisation de l'allégation « Naturelle »

- Un aliment ou un ingrédient naturel ne doit contenir, ou ne doit jamais avoir contenu, aucun minéral nutritif, vitamine, agent aromatisant artificiel ni additif alimentaire ajouté.
- De plus, aucune composante ou partie de l'aliment ou de l'ingrédient ne doit avoir été retirée ou sensiblement modifiée dans l'aliment ou l'ingrédient pour qu'il puisse être qualifié de naturel, à l'exception de l'élimination de l'eau.
- Les nouvelles directives de l'ACIA veulent « qu'un aliment ou un ingrédient alimentaire naturel doive être produit dans la nature, sans interventions de l'humain. »

Emballage – Selon le fabricant

Tôte de 200 L ou 1 000 L.

Entreposage et durée de conservation

12 mois réfrigérée (environ 4° C).

Congélation

Possible. Sédimentation potentielle des composés naturels de l'eau d'érable.

Utilisations potentielles

À utiliser tel quel ou peut remplacer l'eau ou certains jus ou liquides dans les préparations alimentaires telles que : eaux aromatisées, boissons fonctionnelles, boissons sportives et désaltérantes, smoothies, bouillons, soupes, courts-bouillons, etc.

Norme NAPSI

La marque de certification vise à certifier que l'eau d'érable est:

- **Naturelle**: c'est-à-dire provenant exclusivement des arbres du genre ACER;
- **Authentique**: c'est-à-dire de l'eau récoltée au Canada, contrôlée de la récolte à la mise en contenants;
- **Pure**: c'est-à-dire sans aucun élément de conservation chimique;
- **Stérile**: c'est-à-dire exempte de tout micro-organisme vivant;
- **Intégrale**: c'est-à-dire qui ne subit aucun raffinage et qui conserve ainsi l'intégralité de ses composants.

Le tout conformément à un cahier des charges qui doit être respecté par tous les intervenants de la chaîne de production.

Copyright

Les renseignements que cette fiche contient ne sont fournis qu'à titre indicatif et informatif et sont le résultat d'analyses de laboratoires externes faites sur de l'eau d'érable de façon générique et selon les connaissances actuelles. Cependant, il est important de garder à l'esprit que le produit peut varier selon plusieurs facteurs, conditions et récoltes. La présente fiche est un guide pratique et ne doit donc en aucun cas être considérée comme un avis juridique sur cette question et la Fédération des producteurs acéricoles du Québec ne prend aucun engagement à cet égard. Il est fortement recommandé de consulter un avocat pour obtenir une opinion juridique sur les règles d'étiquetage. Bien que les renseignements contenus dans la présente fiche aient été obtenus de sources fiables et que la Fédération des producteurs acéricoles du Québec ait toutes les raisons de les croire exacts, leur exactitude et leur exhaustivité ne sont pas garanties et ils sont volontairement présentés sous une forme résumée et générale. La Fédération des producteurs acéricoles du Québec n'offre aucune garantie ou représentation explicite ou implicite concernant la précision, l'intégrité ou l'utilité de la présente fiche, et elle décline toute responsabilité résultant de son utilisation ou des renseignements qui y sont contenus. Toute personne qui choisit d'utiliser la présente fiche de quelque façon que ce soit, de s'y fier ou de prendre une décision en se basant sur son contenu assume l'entière responsabilité de son choix. Il est important de garder à l'esprit que les allégations et les énoncés doivent être fondés sur des faits et ne pas être faux, trompeurs, mensongers ou susceptibles de créer une fausse impression, comme l'exigent le paragraphe 5(1) de la *Loi sur les aliments et drogues* et l'article 7 de la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation* du Canada.